

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 AVRIL 2026

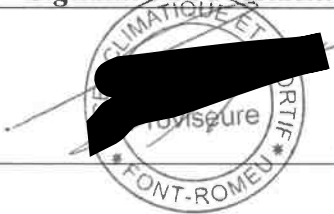
Heure de début de séance : 17h40

Heure de fin de séance : 20h27

	<i>NOM Prénom</i>	<i>Qualité</i>
<i>Président de séance</i>	Madame GRAND Corinne	Proviseure
<i>Secrétaire de séance</i>	Madame CHAUMES Amandine	Secrétaire Générale

Nombre de membres présents : Lycée : 19 Quorum : 16
Collège : 12 Quorum : 12

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de L'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
0	Introduction	1	
I	Affaires financières	3	
II	Mise en place des divers Conseils et Commissions		
III	Bilans pédagogique, sportif, vie scolaire, CDI, travaux, Perle Cerdane.		
IV	Transports scolaires et reports des cours		
V	Conventions	1	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H, Sectorisation, bilan rentrée.		
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projet culturels et scientifiques / Santé et prévention/ Questions diverses		
IX	Formation continue. GRETA		
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Voyages scolaires		
XII	Questions diverses	2	
	TOTAL	7	

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du Secrétaire de séance</i>
	

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 14 avril 2026

- *N° de séance* : 04

Chapitre : **0** **Nature :** Introduction

Début de séance : 17h41

Présentiel et visioconférence (Mme Jarycki)

19 votants au lycée et 12 votants au collège – Quorum atteint.

Secrétaire de séance : Amandine CHAUMES, secrétaire générale.

Ordre du jour :

- Adoption du compte-rendu du CA du 17/02/2026 et du 19/02/2026
- Compte financier
- Convention classe défense
- Convention location des installations sportives
- Modification nombre de participants DELE
- Prix HIPPOCRENE
- DBMV
- AOT Cafétéria
- Questions diverses : accessibilité

Adoption du compte-rendu des CA du 17/02/2026 et du 19/02/2026

Vote Collège : Pour : unanimité Vote Lycée : Pour : unanimité
--

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 14 avril 2026

- *N° de séance* : 04

Chapitre : *I* Nature : Affaires financières

- **Compte financier**

Amandine Chaumès, secrétaire générale, présente le rapport de l'ordonnateur pour le compte financier du lycée (PJ envoyées aux membres du CA)

Renaud ADROGUER, agent comptable, présente les rapports d'analyse financière pour le lycée (PJ envoyées aux membres du CA) :

Précision : le service OPC n'est pas pris en compte pour le calcul du résultat (présentations des immobilisations acquisitions de l'exercice et du tableau des amortissements et neutralisations). La santé financière de l'établissement est bonne : énorme progression en termes d'autonomie financière et créances qui baissent très fortement (disparition des refacturations CREPS avec le nouveau marché DALKIA et stocks : n'existent plus que l'inventaire denrée de fin d'année et le gaz).

Les indicateurs vont dans le bon sens : le FDR augmente : 177 jours de fonctionnement au lieu de 114 l'année dernière. Cela permettra une plus grande marge de manœuvre pour l'établissement. Répercussion également en trésorerie pour fluidifier les paiements en agence comptable qui paie quasi en direct les créanciers de l'établissement.

Deux votes pour le lycée :

-L'affectation de résultat SG : 12 743.62 €

Vote lycée : Pour : unanimité

-Le budget (compte financier 2025) adopté sans réserve

Vote lycée : Pour : unanimité

- **Rapport Ordonnateur COFI 2025 Collège :**

Amandine Chaumès, secrétaire générale, présente le rapport de l'ordonnateur pour le collège (PJ transmises aux membres du CA) :

- Renaud ADROGUER, agent comptable, présente les rapports d'analyse financière pour le collège (idem voir PJ) :

Le collège est une structure beaucoup plus simple avec un SRH qui reverse tous ses produits au lycée et pas de patrimoine. Capacité d'Autofinancement = le résultat. Le FDR augmente et 70 jours aussi (reliquat subvention installations sportives et ERASMUS).

M. Adroguer tient à préciser qu'il n'existe aucun personnel administratif nommé sur le collège pour le service intendance. Problématique récurrente des cités mixtes. La charge de travail n'en reste pas moindre.

Mme Grand fait remarquer que le service AP est riche, que cela reflète le travail des équipes qui proposent aux élèves de nombreux projets, soutenus lorsque c'est possible par la direction. Il est noté que ces nombreux projets et voyages demandent un gros travail au niveau de l'intendance et de l'agence comptable. Mme Grand indique qu'elle réfléchit à un éventuel redéploiement d'un agent administratif de catégorie C pour renforcer ce service.

Deux votes pour le collège :

Affectation résultat : SG 22 666.63 €

Vote collège : unanimité

Budget (COFI 2025) adopté sans réserve :

Vote collège : unanimité

- DBMV :

Mme Chaumès présente l'analyse de l'agence comptable qui est favorable à ce prélèvement : il s'agit d'une demande de prélèvement de 23 000 € :

- 5 000 € : achat de matériel divers réassort pour réparations diverses (plomberie, outils ...)
- 18 000 € : sur immobilisation (OPC) : qui vont servir à acheter une nouvelle fraiseuse, changer le PC informatique loge, acheter un transpalette électrique pour la cuisine et un chariot (devis déjà transmis aux membres du CA)

M. Pirard : ne peut-on pas prélever sur la Trésorerie ? Mme Chaumès précise que la Trésorerie de l'établissement permet à l'agence comptable de gérer les flux (dépenses) mais que légalement l'établissement ne peut prélever que sur son fonds de roulement.

Vote lycée : pour : unanimité

- **AOT Cafétéria :**

Présentation par Mme Chaumès, pour validation des membres du CA du cahier des charges (PJ). Le projet étant que l'AOT soit effective dès le premier septembre. Ce cahier des charges éventuellement validé par les membres du CA sera ensuite présenté au CVL et en commission restauration. Un retour concernant les candidatures et un nouveau vote sera proposé lors du dernier CA de l'année scolaire pour demander validation de l'attribution au prestataire extérieur choisi par l'établissement. Mme Jany craint que le cahier des charges fasse peur aux éventuels prestataires extérieurs. M. Malbosc demande si une clause de l'AOT pourra prévoir que le prestataire extérieur se retire au bout d'un an si l'affaire n'est pas rentable pour lui et/ou si la plage horaire d'ouverture prévue sur site est trop importante. Mme Chaumès répond que oui tout est négociable et que l'AOT finalisée sera présentée pour validation aux membres du CA en fin d'année scolaire.

Vote lycée : pour : unanimité

- **Prix HIPPOCRENE :**

Mme Chaumès informe les membres du conseil d'administration qu'il s'agit d'un prix de 5000 € attribué au projet ERASMUS porté par les lycéens. Ce crédit sera fléché sur les futurs projets ERASMUS lycée.

Mme Grand fait remarquer le collège/lycée de Font-Romeu est porteur de très nombreux projets Erasmus.

Vote pour l'attribution de ce don :

Vote lycée : pour : unanimité

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 14 avril 2026

- *N° de séance* : 04

Chapitre : V Nature : Conventions

- **Classe défense :**

Présentation par Mme Grand de la nouvelle convention :

La convention Classe défense, qui cadre le partenariat avec le CNEC, arrive à échéance. Mme Grand, en concertation avec les équipes enseignantes concernées, souhaite que ce partenariat se poursuive, et que la classe de 3^{ème} prépa métier poursuive son projet de classe défense. Le colonel est également favorable à cette reconduction.

Mme Grand rappelle que ce projet permet de transmettre aux jeunes de cette classe des valeurs fondamentales sans que cela ne soit trop scolaire et de leur permettre de donner du sens à leurs apprentissages. Le stage de cohésion avec nuitée au CNEC, encadré avec pédagogie par les militaires, permet aux élèves d'apprendre à s'entraider, à se soutenir.

Mme Grand précise que ce projet est surtout tourné vers le mémoriel, et que pour cette raison, nous communiquerons en utilisant le nom de « classe défense, citoyenneté et mémoire ». Elle précise qu'il n'y a aucune action de propagande ou de recrutement par l'armée, mais qu'en revanche les élèves peuvent découvrir différents métiers à ces occasions.

Vote pour la reconduction du projet pour une durée de trois ans

Vote lycée : pour : unanimité

- **Convention CNEA/Collège et Lycée : location des installations sportives :**

Mme Grand présente la convention avec le CREPS CNEA relative à la location des installations, celle-ci est reconduite pour 3 ans.

Vote lycée : pour : unanimité

Vote collège : pour : unanimité
--

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 14 avril 2026

- *N° de séance* : 04

Chapitre : X II *Nature :* Questions diverses

Mme Grand demande l'autorisation aux membres du CA pour débiter par une question diverse portée par les personnels administratifs, concernant l'accessibilité du site. Accord des membres du CA.

- **Accessibilité :**

Lecture est faite par Mme Grand de la question des ATSS concernant les difficultés récurrentes à accéder à l'établissement et en particulier pour des raisons de multiplicité des conditions d'accès et de positionnement de l'accueil.

En effet, certains accès se font par carte programmée soit par le CNEA soit par le lycée, mais aucun moyen que ce soit les deux. D'autres se font en appelant un numéro de téléphone, d'autres avec une clé, d'autres sont condamnés par des cadenas dont tout le monde n'a pas le code. L'abandon de la 2G modifie maintenant l'accès à l'arrière du site, et oblige les usagers à détenir un smartphone, et à installer une application. Ces changements, parfois urgents, ajoutent aux frustrations des usagers, et dégradent les conditions de travail des personnels administratifs qui reçoivent les doléances.

La Région a démarré une étude afin d'unifier les systèmes d'accès au site. Le début de cette réflexion n'a pas suffi à calmer les tensions qui se font de plus en présentes. La mise en œuvre du système choisi sera longue.

Mme Jarycki, représentante de la Région, indique aux membres du conseil, que cette question sera transmise et qu'elle nous fera un retour.

La situation est effectivement difficilement acceptable, que cela soit pour les cadenas ou pour l'imposition du smartphone au personnel du site. Cela pose également une question de sécurité de site en cas d'intervention des pompiers.

- **Présentation accueil des élèves aux mois de juin et juillet.**

Mme Grand présente les dates de fin de cours.

Mme Chaumès précise que la Restauration est fermée uniquement les jours d'examens sauf pour les élèves concernés. Les remises d'ordres ont déjà été appliquées pour les collégiens. Les lycéens ne sont pas concernés car leur forfait prend fin au 15 juin. Les lycéens inscrits au forfait pourront acheter des tickets sur la nouvelle borne turboself au tarif de 3.70 €.

Séance levée à 20h27.

Question au CA du 14 avril 2026

Problèmes sur les accès à l'établissement

Depuis la mise en place des grilles et portails afin de sécuriser l'accès et le site dans sa globalité, de nombreuses problématiques sont apparues pesant lourdement sur nos conditions de travail :

° Multiplicité des conditions d'accès :

- L'accès par le portail véhicule se fait en appelant la barrière : nécessité pour les personnels d'avoir un téléphone et prochainement un smart phone pour l'application...
- L'accès entrée CREPS ou internat se fait par un badge : 2 logiciels différents dont les écritures s'écraient
- L'accès par les portails à l'arrière de l'établissement se font à l'aide d'une clé (petit portail) et d'un code pour le gros cadenas sur les grands portails (avec des changements réguliers du code...)

° Positionnement et rôle de l'accueil

- Les personnels d'accueil du fait du positionnement éloigné de la loge ne peuvent pas maîtriser les entrées des élèves en fonction de leur statut : collégiens, lycéens, staps, les élèves profitent de l'entrée d'un autre élève pour s'engouffrer dans l'établissement
- Les personnels d'accueil ne peuvent pas déclencher l'ouverture du portail véhicule...
- Les personnels d'accueil, lors de leur absence, ne peuvent pas faire de report pour l'ouverture de l'entrée sur un téléphone de la direction...

Ce constat entraîne des situations ubuesques, délicates voire dangereuses :

- Impossibilité pour les personnels de la communauté de commune d'accéder à leurs installations (piste de ski roues)
- Athlètes de haut niveau qui enjambent les portails pour accéder aux installations
- Professeurs d'EPS enfermés dans l'établissement avec leur classe ne pouvant pas pratiquer la CO
- Accès pour les secours entravés par les cadenas
- Personnes ayant des rdv en fin de journée bloqués devant le portail faute de personnel pouvant déclencher l'ouverture...
- Impossibilité pour les étudiants STAPS d'accéder en vélo au bâtiment STAPS et à leur abris vélo
-

Ces conditions d'accès entraînent de nombreux mécontentements, de nombreuses situations délicates à gérer toujours dans l'urgence, provoquant énormément de stress, de tensions et un sentiment d'impuissance.

Cette situation n'est d'ores et déjà plus tenable et met nos services à rude épreuve, il est urgent de rationaliser l'accès au site tel que cela est fait pour les autres établissements.

Font-Romeu,
le 2 avril 2026

La Provisseure

A

Madame, Monsieur,

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux travaux du Conseil d'Administration du Lycée de Font-Romeu qui se tiendra :

**Mardi 14 avril 2026
à 17h30
Salle de conférence**

Ordre du jour :

- ❖ Adoption du compte-rendu du 19 février 2026
- ❖ Compte financier
- ❖ Présentation de l'AOT Cafétéria
- ❖ Conventions avec le CREPS
- ❖ Questions financières
- ❖ Questions diverses (celles-ci devront être déposées au bureau de M. le Proviseur 48 h avant le Conseil)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Corinne GRAND



LYCÉE CLIMATIQUE ET SPORTIF
Font-Romeu
La Provisseure

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14/04/2026

sous la présidence de : C. GRAND

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : GRAND Corinne		X		
- Principal Adjoint: MICHAUD Marc		X		
- Gestionnaire : CHAUMES Amandine		X		
- Conseiller Principal d'Education : BEGUE André		X		
PERSONNALITES				
-de la collectivité de rattachement :				
	1-JARYCKI Eliane	X		
	2-BARAILLE Julien		X	
- de la commune siège :				
	1 –MALBOSC Guillaume	X		
	2 – LEBECQ Michelle	X		
- groupe de communes :				
	1 –			
- qualifiées :				
	1 – ALVAREZ Jacques		X	
	2 – PEYRATO Isidore		X	
-membre consultant :				
	ADROGUER Renaud, agent comptable	X		
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
	1 Mme RANAIVO Eve	X		
	2 Mme CULLELL Hélène	X		
	3 Mme JANY Florence	X		
	4 M.VAZIA Cédric	X		
	5 Mme WEGSCHEIDER Florence		X	
	6 M. LEYGUE Laurent			X
	7 M. FIGAROL Thomas	X		
Suppléants				
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
	1 – LIPPI Jean Yves remplacé par RUMI Virginie	X		
	2 – KRUGEL Alain	X		
	3 – GLIZE Fabienne	X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents				
	Mme BALDACCIONI Sophie	X		
	Mme CHASTAN Emilie	X		
	M. CASADO Eduardo		X	
	Mme PERIS Isabelle	X		
	Mme PRIETO MARTINEZ Sonia		X	
Suppléants				
-élèves				
	1 RAMEL Louise		X	
	2 CULLELL Fanny		X	
	3 ARNOULT Tom	X		
	4 RICHARD Camille		X	
	5 PAGES DE AMORIN Aurem		X	
Suppléants				

ETABLISSEMENT : COLLEGE PIERRE DE COUBERTIN*annexe 1*

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14/04/2026 Sous la présidence de : C. GRAND			
	Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION			
- Chef d'établissement : GRAND Corinne	X		
- Adjointe : MICHAUD Marc	X		
- Gestionnaire : CHAUMES Amandine	X		
- Conseiller Principal d'Education : GRAU Nadine	X		
PERSONNALITES			
- de la collectivité de rattachement :			
- M. GARCIA Michel		X	
- Mme VIVES Aude		X	
- de la commune siège :	1 – LEBECQ Michelle	X	
- groupe de communes :	1 –	X	
- qualifiées :	1 – LE BELLEC Antoine		X
	2 –	X	
MEMBRE CONSULTANT. A.Compt	1 – ADROGUER Renaud	X	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS			
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation (6)			
1 Mme FRAISSE Isabelle	X		
5 Mme CORROCHANO Emilie			X
3 M. GENIN Julien	X		
4 Mme ABRATE Laetitia	X		
5 Mme BEGNY Marion			X
6 Mme BLANC Catherine			X
Suppléants			
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES (6)			
-parents M. PIRARD Pascal	X		
Mme FABRIS Florence		X	
Mme DELIAS Christine		X	
M. ESCUDIE Fabrice		X	
Mme SONNECK MUSEUX Nathanaelle	X		
Mme JULIEN Corinne	X		
Suppléants			
- élèves DELIAS Pauline		X	
BIENFAIT Léo	X		
Suppléants			